

<http://jesuschristenfrance.fr/actions-et-initiatives-pour-le/article/collectifs-de-medecins-favorables-a-une-a-tre-politique-sanitaire>

Collectifs de médecins favorables à une autre politique sanitaire

- Actions et initiatives pour le Bien commun -

Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2021

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Collectifs de médecins favorables à une autre politique sanitaire Conférence de coordination des collectifs de médecins indépendants pour une autre gestion sanitaire

« Les collectifs de médecins favorables à une autre politique sanitaire s'organisent. Ils se regroupent en un comité santé/liberté pour défendre les patients et leurs médecins, ainsi que les libertés publiques, en particulier la liberté de prescrire et la liberté de choix du patient face à la politique vaccinale. Ils soulignent qu'il existe d'autres voies thérapeutiques très efficaces face à cette pandémie et que rien ne justifie les mesures sanitaires actuelles comme le couvre-feu, le port du masque dans la rue, la fermeture des restaurants, bars, salles de spectacles, etc. Un comité scientifique indépendant sans conflits d'intérêt est créé pour guider une autre politique sanitaire et émettre des avis.

Les Porte-paroles : Dr Violaine Guérin (Laissons les médecins prescrire) Martine Wonner (Députée) Alain Houpert (Sénateur) Dr Eric Ménat (Médecin généraliste) Dr Gérard Guillaume (Rhumatologue) Dr Claude Escarguel (Microbiologiste) Dr Claire Delval (Réinfocovid) Remerciement : Alexandre Mouci, Nicolas Stoquer »

GRAND EST

IDJ / Société /Samedi 09 janvier 2021 (Paris)

Covid : des médecins lancent « l'appel du 9 janvier »
14 janvier 2021 - 17:02 par Marcel Gay

Plusieurs collectifs de médecins indépendants plaident pour une autre gestion de la crise sanitaire. Parmi eux, le Dr Martine Wonner, députée du Bas-Rhin, initiatrice du collectif « laissons les médecins prescrire ». Entretien

Martine Wonner, députée et médecin (photo Ingrid HOFFMANN- 2020)

- ▶ Vous êtes députée du Bas-Rhin, vous êtes aussi médecin psychiatre et vous avez participé à « l'appel du 9 janvier » qui regroupe différents collectifs de médecins indépendants « pour une santé libre ». De quoi s'agit-il précisément ?

Avec plusieurs confrères, nous avons souhaité rassembler plusieurs collectifs qui ont été créés au cours de l'année 2020 pour porter une voix audible aux citoyens. Moi-même, j'ai créé en mars 2020, avec le Dr Violaine Guérin, un collectif intitulé « laissons les médecins prescrire » car nous étions choqués de constater que les

médecins généralistes étaient écartés de la prise en charge de leurs patients souffrant de Covid. Ils ne pouvaient pas soigner comme ils l'entendaient. Je me suis élevée contre cette médecine étatique. D'où ce collectif visant à donner toute sa place aux médecins. Il regroupe 350 médecins et 2.000 soignants environ

► Et qu'avez-vous fait ?

La région Grand Est fut l'une des premières impactées par le SARS-Cov2. Certains confrères ont prescrit le traitement du Pr Raoult. Certains étaient d'accord pour une étude randomisée pour s'autoévaluer. Nous avons écrit un protocole sous l'égide de la Caisse d'assurance retraite des médecins de France (CARMF), présidée par le Dr Thierry Lardenois, médecin généraliste, intervenant dans les Ehpad. Nous l'avons proposé au ministre de la Santé, Olivier Véran, au directeur de la Santé, Jérôme Salomon. Nous n'avons eu aucune réponse. En avril-mai 2020, nous avons fait une étude rétrospective sur 88 patients infectés par le SARS-Cov-2 qui ont été traités avec l'hydroxychloroquine et l'azithromycine. Nous avons démontré que le Pr Raoult avait raison. Son traitement est un outil qui doit être proposé précocement. Mais c'est un protocole qui a été discrédité et même interdit par deux décrets en mars 2020, ne le réservant qu'à un usage hospitalier, quand cela n'était plus pertinent. Actuellement l'hydroxychloroquine est à nouveau à disposition et les médecins de première ligne peuvent le prescrire hors AMM dans certaines situations cliniques chez des patients Covid, s'ils le jugent pertinent.

► Quelle est la philosophie de l'Appel du 9 janvier ?

La coordination Santé Libre qui regroupe tous les collectifs répartis en France représente 100.000 personnes dont 30.000 Médecins. La démarche, c'est celle de l'accès aux soins pour tous les patients et de la liberté de soigner pour les médecins.

Je précise que je ne suis pas anti-vaccination. Mais celui qui nous est proposé ne me plaît pas beaucoup à ce stade ; il a été élaboré très vite et nous n'avons pas suffisamment d'éléments d'appréciation de la balance bénéfiques/risques. Je suis préoccupée quand je vois que les pays qui ont le plus vacciné (Israël, Royaume-Uni) sont aussi ceux où le virus flambe le plus. Pour moi, il s'agit plus d'un traitement qui empêche, comme le précisent les labos, des formes cliniques graves mais qui ne protègent pas de la contamination ni de la transmission.

► Pourquoi nous l'impose-t-on ?

C'est la Haute administration qui décide avec le Conseil de Défense. On ne sait pas qui le compose en dehors du président de la République, du premier ministre, du Directeur général de la santé et du ministre de la Santé. Il n'y a aucune marge de manoeuvre à l'échelon local ou régional. Notre collectif veut que chacun reste libre de se faire vacciner ou non après avoir eu un avis éclairé. Là, il pourrait s'agir d'une extorsion de consentement à la vaccination surtout si le gouvernement venait à mettre en place un passeport vaccinal qui limiterait l'accès à certains endroits ou activités. On ne sera pas plus égaux en droit.

► Quelles sont les autres mesures décidées par la coordination des collectifs ?

Il y en a plusieurs dont la création d'une cellule visant à informer correctement le public sur les stratégies de prévention ou thérapeutiques comme la vitamine D, la vitamine C, le zinc, les « macrolides like » tel l'ivermectine. Il doit toujours y avoir une relation clinique entre le patient et le médecin traitant.

► Vous remettez en cause les chiffres de Santé Publique France ?

Non, nous remettons en cause la façon dont les chiffres sont présentés. On nous parle de "cas" et non plus de personnes, on parle de "tests" et non de malades. Les repères habituels ont été perturbés en annonçant des chiffres importants pour mieux imposer des mesures liberticides. En Alsace, les hôpitaux ne sont même pas actuellement à 30% d'occupation de leurs capacités en réanimation. Donc nous voulons redonner de la transparence à tout ce qui est avancé par les médias mainstream qui entretiennent la peur et les mesures privatives de liberté. Il faut donc expliquer les chiffres.

Au final, nous souhaitons mettre en place un vrai Conseil scientifique indépendant, avec des experts scientifiques capables de faire de l'analyse de revues scientifiques et apporter un éclairage différent du Conseil actuel.

► Certains médecins de cette coordination, dont vous-même, êtes accusés de « complotisme ». Que répondez-vous ?

Moi, j'essaie de faire mon travail de parlementaire qui consiste à évaluer et à contrôler l'action du gouvernement. Or, en 2020, l'Etat et le gouvernement n'ont pas tout mis en oeuvre pour protéger les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, face à la pandémie. On les a laissées seules, on les a parfois abandonnées. Alors je le dis. On m'a présentée comme une complotiste, c'est insultant, c'est stigmatisant. J'ai porté plainte contre X à Paris et j'ai demandé à un avocat pénaliste, Me Carlo Alberto Brusa, de poursuivre tous ceux qui me traitent ainsi et qui me menacent, puisque j'ai été menacée. Je suis révoltée et lasse de toutes ces pressions.